

Communiqué de presse

Le 13 mars 2022

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE RÉITÈRE SA DEMANDE DE SÉCURISATION DU PARCOURS DES MIGRANTS EN TRANSIT



Dans la lignée des engagements pris par la Communauté Pays Basque et de sa rencontre avec Iñigo Urkullu, Président du Gouvernement Basque ce vendredi 11 mars, le Président de la Communauté Pays Basque appelle solennellement les États et l'Europe à prendre des mesures urgentes pour sécuriser les parcours des personnes migrantes en transit et garantir les droits fondamentaux de ces personnes.

Ce samedi 12 mars, trois personnes, vraisemblablement des migrants en transit, ont en effet tenté de traverser la Bidassoa. Seules deux ont atteint leur but, la troisième personne étant à ce stade portée disparue. Tous les dispositifs de recherche et d'identification de cette personne sont activés de part et d'autre de la frontière.

Le vendredi 11 mars 2022, le Président de la Communauté Pays Basque, Jean-René Etchegaray et le Président de la Communauté Autonome Basque, Iñigo Urkullu, se sont rencontrés à Irun afin de renforcer et mieux coordonner leurs actions sur la question migratoire.

Cette rencontre a débuté par un hommage aux personnes ayant perdu la vie pendant leur parcours migratoire. Elle s'est poursuivie par la réunion de la Table de Coordination Institutionnelle pour l'Accueil des Migrants en Transit avec à l'ordre du jour les actions concrètes menées par chaque institution.

Comme déclaré à cette occasion, Jean René Etchegaray rappelle que « le souci du contrôle policier ne doit pas l'emporter sur le respect des droits fondamentaux des personnes et de la Constitution française, qui consacre le principe de fraternité. Le renforcement des contrôles aux frontières et la fermeture encore en vigueur de certains points de passage ne dissuadent aucunement les passages des personnes migrantes, ils les rendent plus dangereux ».

Jean-René Etchegaray rappelle que « malgré tous les dispositifs mis en place par les collectivités de part et d'autre de la frontière dans le cadre d'une mise en œuvre volontariste de leurs compétences, si les parcours migratoires ne sont pas sécurisés, de telles tragédies se reproduiront. L'Europe et les États membres doivent réagir en urgence pour sécuriser le passage de ces personnes migrantes en transit. Il en va de leur responsabilité au regard des textes fondamentaux qui les obligent ».

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr